

celui de son prédécesseur relativement à l'IDS. Ainsi, les crédits de recherche seront moins élevés, et il faudra s'attendre à des résultats plus limités dans ce contexte. En mai, le chef de l'Organisation de l'Initiative de défense stratégique (OIDS), le lieutenant-général George Monahan fils, a déclaré que la réalisation de certains éléments du programme, dont une étude sur un nouveau satellite de poursuite, une fusée d'interception sol-air, et un laser orbital, serait retardée de deux ans.

On estime maintenant que le programme comportera trois étapes. La première, qui concerne les détecteurs et les engins d'interception à énergie cinétique, pourrait nécessiter d'ici quatre ans une décision sur le déploiement. La deuxième étape intéresserait les armes à énergie dirigée, et la troisième, d'autres armes de pointe. La mise au point et le déploiement des engins de la première étape coûtera, estime-t-on, soixante-neuf milliards de dollars. Depuis son lancement, l'IDS a coûté environ dix-sept milliards.

Le président Bush a réduit le budget de l'IDS par rapport à ce que le gouvernement précédent avait prévu de lui accorder. Pour l'exercice 1990, la Maison-Blanche a ainsi demandé 4,6 milliards plutôt que 5,6; pour les cinq prochaines années, elle a réclamé trente-trois milliards au lieu de quarante et un. Au sein de l'OIDS, l'accent n'est désormais plus sur la mise au point d'un réseau de gros satellites dont chacun serait muni au maximum de dix fusées d'interception; on s'intéresse plutôt à un système appelé *Brilliant Pebbles* ("Cailloux brillants") qui comporterait des milliers de petites fusées déployées dans l'espace.

La onzième ronde de pourparlers a commencé le 19 juin 1989.

La position canadienne actuelle

Ces quatre dernières années, le Canada s'est déclaré favorable à l'interprétation stricte du Traité ABM tout en réaffirmant qu'il n'était pas disposé à participer au programme IDS à un niveau gouvernemental.

Le 26 mars 1985, le Canada et les autres pays de l'OTAN, ainsi que l'Australie, le Japon et Israël, ont reçu une lettre du secrétaire d'État américain à la Défense, M. Caspar Weinberger. Celui-ci leur rappelait que les alliés des États-Unis bénéficieraient des avantages du programme IDS et qu'ils participeraient au processus décisionnel. Il les invitait à prendre part à l'étape de recherche dudit programme, dans la mesure où les termes du Traité ABM le leur permettaient.

Le 7 septembre 1985, après une étude intra-gouvernementale et plusieurs audiences parlementaires publiques, le Canada a décliné l'offre américaine d'une participation officielle au programme de recherche, mais il a laissé les entreprises privées du pays libres de se porter candidates pour l'obtention de contrats relatifs à l'IDS. Parmi les pays alliés sollicités par les États-Unis, cinq (le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale, l'Italie, Israël et le Japon) ont signé des conventions en vertu desquelles ils participeront à la recherche dans le cadre de l'IDS.

Le gouvernement canadien a fait savoir à maintes reprises que, quand bien même il ne voulait pas s'engager directement dans la recherche liée à l'IDS, il lui paraissait prudent que des recherches se fassent dans ce domaine en Occident.